

**Encadré n°1**  
**LA CLASSIFICATION INTERNATIONALE DU FONCTIONNEMENT (CIF)**

Historique

● **1980 : La CIH du Professeur Wood**

Voté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 21 mai 2001, la CIF vient remplacer la Classification Internationale des Handicaps (CIH), mise au point 20 ans plus tôt par le Professeur Wood (1980). La CIH avait pour objectif de donner un langage commun aux chercheurs du monde entier et des outils pour collecter des informations sur les conséquences des maladies chroniques et invalidantes. Elle venait compléter la Classification internationale des maladies (CIM), le diagnostic étant insuffisant pour caractériser un état de santé. Le schéma de Wood mettait ainsi en perspective qu'une maladie pouvait entraîner des déficiences qui elles-mêmes pouvaient être à l'origine d'incapacités, lesquelles pouvaient produire des désavantages sociaux. (schéma ci-dessous).



● **2001 : La CIF**

Depuis la fin des années 80, le processus de révision de la CIH est en marche et la nouvelle classification a été adoptée le 21 mai 2001 à l'OMS. Le principal changement introduit par la révision de la Classification Internationale du Handicap est sans doute l'inclusion d'une nomenclature des facteurs environnementaux. En effet, la nouvelle classification internationale a pour originalité d'aborder l'invalidation comme une interaction entre les potentialités d'un individu et son environnement ; et se structure par conséquent en deux grandes parties :

- d'une part le « fonctionnement et handicap », qui définit tous les aspects du fonctionnement de la personne au niveau de son corps (fonctions organiques et structures anatomiques) mais aussi en tant qu'individu et être social (activité et participation) ;
- et d'autre part, les « facteurs contextuels » qui constituent « *l'environnement physique, social et attitudinal dans lequel les gens vivent et mènent leur vie* ».

**L'activité** désigne ici la capacité d'une personne à effectuer des tâches dans un environnement standard tandis que **la participation** correspond à la notion de performance, de réalisation effective des tâches dans l'environnement réel. Ces deux évaluations distinctes, réalisés sur les mêmes domaines d'activité (communication, mobilité, etc.) ont pour ambition de mesurer l'écart entre les potentialités d'un individu et son implication dans une situation de vie réelle, compte tenu notamment des particularités de l'environnement dans lequel il évolue.

